

SÉCURITÉ DES DONNÉES, QUELLES RESPONSABILITÉS ?

FORMATION COURTE



Date :
A réserver



1j
7h



Locaux de Mathias Avocats
Locaux du Client



Modalités :
Continu
Présentiel



995 H.T.

Code :
2304

Objectifs

- Savoir élaborer des politiques de protection des données personnelles et de notification des violations
- Savoir adapter son mode de fonctionnement

Animateurs

Consultants - Formateurs experts

Destinataires

- Tout salarié, entreprise, particulier désireux
- *Data Officers*
- Anciens Correspondants informatique et liberté & DPO
- Juristes, avocats

Supports de stage

Support de cours et d'exercices

Compétences acquises

A la suite de la formation, les stagiaires auront acquis des connaissances sur le RGPD

Evaluation

Individuelles + Groupe
Pendant + A la fin

Méthodes

Active et participative, ateliers pratiques, Q&R, installations professionnelles, projections, slides

Prérequis

Aucun

Certificat de fin de stage

Option repas

Sur demande



Plan de la formation

1. Le point sur les obligations

- Ce qui change avec le RGPD
- Quelles nouvelles obligations pour le responsable de traitement ?
- Quelles nouvelles obligations pour le prestataire sous-traitant ?

2. L'obligation de notification de violation des données

- Le point sur l'étendue de l'obligation de notification
- Savoir identifier le rôle de chaque acteur au sein des structures
- Quelles conséquences sur l'organisation du responsable du traitement ?
- Quelles procédures mettre en place (détection, information du CIL/DPO, etc.) ?
- Quand notifier à la CNIL et/ou aux personnes concernées ?

3. Sécurité des données et sous-traitance

- Comment encadrer les relations entre responsable du traitement et sous-traitant ?
- Quelles évolutions introduire dans sa politique contractuelle ?